



Serrurier facture abusive et non conforme

Par **jojo81**, le **19/06/2009** à **13:34**

Bonjour,

Je me permet de vous exposer mon problème car je sais pas trop quoi faire.

Ma grand-mère a dû appeler un serrurier car sa porte ne s'ouvrait plus.

Je précise qu'elle habite en hlm, donc dans un 1er temps était est-ce à elle de faire cette démarche et de régler la facture?

Après l'intervention, ma grand mère me fait part de cette intervention et me montre la facture qu'on lui à remis.

Le montant est de 1122.81€!!! pour:

-une ouverture de porte 100€ HT

-changement de la serrure de marque FICHET sans souci trois points 893.28€ HT (il y a aucune référence)

-fourniture de la garniture de tirage 71€HT(je ne sais pas ce que c'est)

Sur cette facture il y a une ligne qui commence par "Je soussigné M", ce champs est vide. Il y a la date, l'heure, l'intervenant (juste un prénom/pseudo) et le nom,l'adresse et le téléphone de ma grand-mère.

Il n'y a rien d'autre, pas de signature de ma grand mère ni de mention "bon pour travaux".

La case du mode de paiement n'est pas coché et ma grand-mère n'a pas eu de reçu bien entendu pour le chèque qu'elle à établie.

Comme tout bon arnaqueur, ils ont bien sur demandé à ma grand-mère de ne pas mettre d'ordre sur le chèque car ils avaient un tampon.

Une belle arnaque au petits vieux quoi, c'est honteux!

Voilà, je voudrais donc savoir les recours dont nous disposons afin de contester cette facture que je trouve abusive et non contractuel.

Pour info l'intervention à eu lieu samedi dernier soit il y a 6 jours et le chèque à déjà été encaissé.

Nous n'avons pas encore porté plainte.

Merci d'avance pour votre aide.

Cordialement.

Jo

Par **patinette**, le **22/06/2009** à **14:13**

bonjour,

contactez la répression des fraudes vous les trouverez dans le bottin ou internet et expliquez leur la situation je peux vous garantir qu'ils vont bouger, c'est de l'escroquerie pure !

Par **jeetendra**, le **22/06/2009** à **15:48**

dgccrf de
8, rue FROISSART
75153, PARIS CEDEX 03
Téléphone : 01 40 27 16 00
Mél : ud75@dgccrf.finances.gouv.fr

bonjour, prenez contact avec la dgccrf à Paris pour signaler l'abus de faiblesse dont a été victime votre mère de la part du plombier, elle n'est pas la seule victime hélas, il y en a tous les jours, courage, cordialement

Par **jojo81**, le **22/06/2009** à **16:23**

Merci "patinette" et "jeetendra" pour vos réponses.
Je vais suivre vos conseils.
Cdt

Par **razor2**, le **22/06/2009** à **16:40**

Bonjour, ca ressemble bien en effet à un abus de faiblesse, puni par les articles L122-8 à L122-10 du code de la consommation. Il faut déposer plainte...

Par **jojo81**, le **22/06/2009** à **17:21**

Merci razor. Combien de je dispose pour porter plainte? J'ai entendu parlé de 7 jours, est-ce bien cela?

Par **FABRICE1**, le **14/06/2010** à **17:22**

BONJOUR,

si vous souhaitez denoncer ce professionnel "escroc", je recherche des temoignage en vue de la diffusion d'un reprtage télévisé... n'hesitez pas a me contacter.

cordialement.

coach34@hotmail.fr